

arnouville

magazine

JUIN 2017 // n° 67 // www.arnouville95.fr



FÊTE DES VOISINS

Tout le monde
s'y met!

pages 14 & 15



ANIMATION

Cap sur l'Île
aux loisirs

page 16



CADRE DE VIE

Faire respecter les règles
de vie communes

page 17

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le quotidien des tout-petits



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication //
Pascal Doll

Coordination //

Service communication

Rédaction // Agence RDVA
(Serge Brianchon & Vina Nodin)

Conception, réalisation //

Agence RDVA // 01 34 12 99 00

Photos // Agence RDVA,
Service communication, Fotolia

Dépôt légal // à parution

www.arnouville95.fr



Imprimé
sur papier
écologique
composé de
fibres recyclées
ou provenant
de forêts gérées
durablement.



sommaire



20



22



04

L'IMAGE DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

Retour en images



10

DOSSIER

Maison de la Petite Enfance

Le quotidien de nos tout-petits



14

VIE PUBLIQUE

La Fête des voisins:
tout le monde s'y met!
Nouveau, cet été, cap
sur l'île aux loisirs

Une police de l'environnement
et de l'urbanisme pour faire
respecter les règles de vie
communes

Nouveaux habitants, naturalisés,
médaillés du travail: tous à
l'honneur

Nouveau PLU: le service urbanisme
ne chôme pas!



19

COMMENT ÇA MARCHE?

Bon voisinage: mode d'emploi



20

NE MANQUEZ PAS...

Danses et musiques du monde,
cultures d'ici et d'ailleurs...



21

TEMPS LIBRE



22

PORTRAIT

Thierry Grimont
Directeur du Conservatoire



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression
État civil



15



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur Chers Arnouvillois

Ce premier semestre de l'année 2017 a été largement dominé par l'élection présidentielle et les élections législatives qui ont permis de donner un nouveau Gouvernement à la France.

Le 18 juin dernier, une large majorité d'habitants de notre circonscription a renouvelé, dans une configuration inhabituelle, le mandat du Député sortant, François Pupponi, auquel j'ai transmis, au nom du Conseil municipal et de la ville d'Arnouville, mes sincères félicitations.

Au-delà des sensibilités politiques de chacun, François Pupponi est un Député présent, actif sur le terrain, avec lequel la municipalité d'Arnouville entretient depuis fort longtemps des relations constructives et efficaces. Nous partageons avec lui un grand nombre de valeurs, en tête desquelles je placerais notre soutien indéfectible aux Arnouvillois d'origines arménienne et assyro-chaldéenne dans leur combat pour la reconnaissance du génocide de 1915.

Nous comptons désormais sur son engagement pour accompagner notre ville sur les grands dossiers de rénovation urbaine qui se préparent, tout particulièrement la rénovation du pôle gare.

Nous voici aujourd'hui à quelques jours de la traditionnelle pause estivale qui, je l'espère, permettra au plus grand nombre d'entre vous de bénéficier d'un temps de repos bien mérité.

Pour celles et ceux qui passeront une partie voire la totalité des vacances à Arnouville, les services municipaux resteront sur le pont pendant tout l'été.

Le service jeunesse sera particulièrement actif en juillet et en août pour accueillir les enfants et les jeunes dans les structures municipales et leur proposer sorties et séjours. Une nouveauté cette année, la création d'un espace de jeux et d'animation en plein air à l'Espace Charles Aznavour : mettez le cap sur l'Île aux Loisirs, le nouvel événement de l'été.

Une nouveauté cette année,
la création d'un espace de jeux et d'animation
en plein air à l'Espace Charles Aznavour :
mettez le cap sur l'Île aux Loisirs,
le nouvel événement de l'été.

Le service scolaire sera à pied d'œuvre tout l'été pour préparer une rentrée en bon ordre, qui sera marquée par l'ouverture de la nouvelle école maternelle Charles Perrault.

Les services techniques ont du pain sur la planche pour procéder aux traditionnels travaux de l'été dans nos espaces verts, nos voiries, nos bâtiments et équipements publics, plus particulièrement les écoles.

Les services culturels et fêtes et cérémonies préparent quant à eux la seconde édition du festival « Danses et Musiques du Monde » puis le Feu d'artifice du 13 juillet. Deux événements auxquels vous êtes toutes et tous conviés.

Bref, l'ensemble de vos services municipaux reste à votre disposition pendant cet été que j'espère chaleureux et vivifiant pour tous.



L'IMAGE DU MOIS

Le 11 mai dernier, la ville a célébré l'arrivée de 125 000 nouvelles habitantes. 2 paires d'ailes, 6 petites pattes, un aiguillon et deux gros yeux : les abeilles s'installent à Arnouville. Un rucher de 6 essaims a été aménagé par les services techniques au cœur du Bois des Condos, nettoyé et mis en valeur au cours de l'automne 2016. Le maire, Pascal Doll a apposé sa signature sur la charte « Abeille, sentinelle de l'environnement » dans l'optique de soutenir l'action de l'Union Nationale des Apiculteurs de France qui vise à améliorer la connaissance de l'abeille et de l'apiculture. En apportant sa contribution à ce programme national, la municipalité souhaite sensibiliser ses habitants, les plus jeunes en particulier, à la sauvegarde des abeilles et des pollinisateurs sauvages. Afin de lancer cette démarche pédagogique, les enfants de 4 classes des écoles primaires ont assisté à cette inauguration transformée en passionnante leçon de sciences naturelles par le porte-parole adjoint de l'UNAF, Dominique Cena.

PIERRE FONROUGE: UNE PLAQUE POUR SE SOUVENIR

Une plaque a été posée au stade de la Vallée pour rappeler les 39 ans d'engagement bénévole et sportif de Pierre Fonrouge au sein du club CSM Arnouville Football. Le 6 mai dernier, le maire l'a dévoilée en présence de sa famille et du Député-Maire de Sarcelles, François Pupponi, lui-même ancien joueur du club. Une manière d'honorer la mémoire de cet homme qui fut une figure de la vie associative de la ville. Bénévole impliqué au sein de la FNACA, dirigeant sportif, membre du bureau exécutif, puis président du CSMA de 1978 à 1983 il se souciera durant toute sa vie du bon fonctionnement du club et de la transmission des valeurs du football. « *Il a porté nos couleurs pendant 30 ans sur le stade. Toujours présent et humble, ce fut un grand monsieur. Ça a été un honneur pour moi de commémorer un grand dirigeant du CSMA, décédé malheureusement en 2016. Il nous fallait absolument montrer aux jeunes l'importance de l'apport des bénévoles dans un club de football* » a déclaré avec émotion Jean-Claude Bergeron, président de l'Amicale des Anciens du CSMA. Le samedi 17 juin, a eu lieu le premier tournoi « Pierre Fonrouge » au stade Léo Lagrange. Ce tournoi sera réitéré chaque année, pour faire vivre la mémoire et l'exemple de Pierre Fonrouge. ■



RENCONTRES DE QUARTIER, À VOTRE AVIS ?

350. C'est le nombre d'Arnouillois qui ont participé aux six réunions de quartier qui se sont échelonnées de mars à mai. Lancé l'année dernière, ce cycle de rencontres directes entre le Maire, les élus et les habitants a donc trouvé son rythme et son public. Cette année, des thématiques plus ciblées ont été proposées aux Arnouillois dans chacun des quartiers, en mettant l'accent sur les projets ou propositions de proximité.

- *Quartier du vieux pays*: projet d'aménagement d'un terrain de pétanque et d'une aire de jeux, place de la Libération.
- *Quartier Beauséjour*: modification de sens de circulation.
- *Quartier du Cottage*: aménagement du Bois des Condos, éclairage public, modification de la circulation avenue Maillat.
- *Quartier Robespierre-Jaurès*: réponses aux questions diverses des habitants.
- *Quartier de l'Hôtel de ville*: proposition d'aménagements des rues de la Gironde, Albert Lefèbvre, Léo Lagrange; repositionnement ou modification des zones de stationnement.
- *Quartier de la Gare*: projet de rénovation du pôle Gare, repositionnement ou modification des zones de stationnement.

L'ensemble des requêtes exprimées au cours de ces rencontres ont été répertoriées et traitées par les services municipaux. ■

PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Services aux familles, petite enfance, prévention, actions à caractère social: tels sont les domaines d'intervention dans lesquels la Caisse d'Allocations Familiales s'implique, en contribuant à l'équilibre financier de services mis en place à l'initiative des communes, au travers des centres sociaux et des crèches notamment. La ville d'Arnouville dispose ainsi d'aides de la CAF pour le fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance ou de certains services de Trait d'Union. Afin d'optimiser cette relation de partenariat, dans l'intérêt des familles, la ville va s'engager dans une procédure de Convention Globale de Territoire. Les services de la CAF vont prochainement évaluer l'ensemble des prestations familiales existant à Arnouville afin d'identifier les aides auxquelles la Ville est éligible. Une démarche qui permettra également de planifier et de budgéter des améliorations et innovations entrant dans le champ d'intervention de la CAF. ■



L'actualité

en images



25 MARS.

VOYAGE MUSICAL AUTOUR DU « PIANO RETROUVÉ »

Une véritable odysée à travers le XIX^e et XX^e siècle : c'était le thème du désormais traditionnel concert organisé par l'Association du « Piano Retrouvé, aux musicales d'Arnouville ». Isabelle Lagors à la harpe et Christian Ott au piano ont charmé le public autour du piano de Gabriel Fauré.

31 MARS.

LUMIÈRES D'ORIENT

Une soirée vibrante proposée par l'orchestre symphonique de Sarcelles. Les spectateurs se sont imprégnés des œuvres colorées du compositeur arménien Alexandre Spendiaryan. L'orchestre a également rendu hommage à d'autres compositeurs dont Anton Arensky et Mel Bonis.



14 AVRIL.

LES JEUNES RECYCLENT

Dans le cadre d'une semaine consacrée au recyclage, les collégiens du PAJ (Point action jeunesse) de la Maison de la jeunesse de la ville ont réalisé des activités autour de l'écologie, encadrés par leurs animateurs. Parmi leurs réalisations, une structure géante confectionnée avec des matériaux recyclés.





18 & 19 AVRIL. CONTE MUSICAL

La conteuse Delphine Noly de la compagnie la Tortue a fait voyager le jeune public avec le conte musical Tutti Tutti. Les regards ébahis et les rires des tout-petits accompagnaient ce spectacle à mi-chemin entre le conte et le théâtre.



29 & 30 AVRIL. COMMÉMORATIONS

Le dernier week-end d'avril est traditionnellement consacré aux cérémonies du souvenir des victimes des deux grands génocides du 20^e siècle. Hommage aux 250 000 Assyro-chaldéens et 1 500 000 Arméniens victimes du génocide de 1915 perpétré par l'État Turc.

Hommage également aux victimes de la barbarie nazie dans le cadre de la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation : juifs, tziganes, résistants, prisonniers politiques... Les hommages ont été rendus devant les lieux de mémoire érigés à Arnouville par l'ensemble des associations patriotiques locales, en présence de nombreux élus du territoire.



21 AVRIL. SOIRÉE JAZZ

Le département jazz du Conservatoire de musique et de danse d'Arnouville a organisé un concert spécifiquement pour les amateurs de jazz. Une soirée mise en place avec la complicité de l'atelier Jazz et Big Band de David Fettmann sans oublier l'ensemble vocal Jazz et GleeClub de Cynthia Saint-Ville.



22 AVRIL. NUIT ARMÉNIENNE

Associations et églises arméniennes se sont réunies à l'Espace Charles Aznavour pour faire connaître au public la culture arménienne. Au programme : jeux, animations, conférences et spectacles.



3 & 4 MAI.
MACARONI

Trois représentations à destination des scolaires qui ont pu découvrir ce très joli spectacle mis en scène par la compagnie La Lune dans les Pieds.



5 MAI.
CONCERT

L'église Saint-Denys a accueilli un concert de qualité donné par l'ensemble à cordes et l'ensemble vocal du Conservatoire de musique et danse d'Arnouville. Célia Bocquel s'est illustrée au chant accompagnée par Cécile Saquet à la flûte.



8 MAI.
COMMÉMORER POUR NE JAMAIS OUBLIER

Fidèle à la tradition nationale, la ville d'Arnouville a commémoré le 72^e anniversaire du 8 mai 1945. Un moment empreint d'émotion visant à rappeler l'atrocité de la guerre 39-45 et à rendre hommage aux soldats, héros et martyrs de la Seconde Guerre mondiale.



10 MAI.
OLIVIER DE BENOIST

Olivier de Benoist s'est produit à Arnouville pour son nouveau spectacle « 0/40 ». Du haut de ses 40 ans, l'humoriste un brin misogyne a retracé sa vie face à une salle conquise. En concluant « Si un jour je devais quitter Paris je viendrai à Arnouville! »



13 & 14 MAI.
L'ART S'EXPOSE ET... SE VEND!

Le Club rencontre Artisanat et loisirs a occupé l'Espace Charles Aznavour avec de multiples ateliers d'artisanat et de loisirs créatifs. Dessin, peinture sur soie, vannerie, broderie et bien d'autres objets étaient proposés aux visiteurs.



20 MAI.

DOCTEUR JEKYLL ET MISTER HAYDN

Un tonnerre d'applaudissements pour ce spectacle très réussi créé par l'orchestre du Conservatoire, l'orchestre junior et la chorale Enfants avec la participation de 150 élèves de 6 classes des écoles Jean Jaurès et Danielle Casanova. L'interprétation de ce conte pour chœur d'enfants et orchestre, sur une musique et un livret de Claude-Henry Joubert, a été réalisée en collaboration avec l'Éducation nationale.



31 MAI.

HARCÈLEMENT: EN PARLER POUR EN FINIR

L'école Victor Hugo a organisé une matinée de prévention contre le harcèlement scolaire. Les médiateurs ont sensibilisé les élèves aux différentes formes de harcèlement: la diffusion de rumeurs, la cyberviolence, le racket ou encore les jeux dangereux.



6 JUIN.

DES ÉPOUVANTAILS POUR LA SAINT MÉDARD

« À la Saint Médard, s'il pleut, il pleuvra 40 jours plus tard » dit le proverbe. Les élèves des écoles maternelles de la ville ont pris des mesures pour s'assurer un été ensoleillé. Ils ont confectionné des épouvantails pour faire peur à la pluie. Le maire Pascal Doll s'est rendu dans les établissements de la ville pour découvrir leurs créations.

30 MAI.

À LA DÉCOUVERTE DU HANDICAP

Le temps d'un après-midi, les élèves de l'école Jean Jaurès ont vécu une véritable immersion dans l'univers du handicap. Des ateliers d'échanges et des jeux ont été organisés dans l'optique de démystifier le handicap et de leur apprendre la tolérance. Les élèves ont ainsi pu appréhender le déplacement en fauteuil roulant, via l'atelier handibasket et la découverte de la boccia, forme de pétanque adaptée aux personnes en situation de handicap. L'après-midi s'est terminé par un spectacle de « chansigne » réalisé par les élèves.



2 JUIN.

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

14 pièces de Musique de chambre interprétées par Les élèves du Conservatoire ont donné un concert en présence de la délégation de Miltenberg.



9 JUIN.

LE BREVET SPORTIF DANS LA POCHE

Les écoles élémentaires de la ville ont obtenu le traditionnel brevet sportif à la suite d'épreuves d'athlétisme au stade Léo Lagrange les 19 mai, 2 et 9 juin (saut en longueur, course de vitesse, lancer de poids etc.). Tous les élèves sont repartis avec une belle médaille.





DOSSIER

MAISON DE LA PETITE ENFANCE LE QUOTIDIEN DES TOUT-PETITS

Les petits Arnouvillois de 0 à 3 ans bénéficient d'une grande structure aménagée pour leur bien-être : la Maison de la Petite Enfance. Les bébés, les moyens et les grands s'y épanouissent. Au cœur de la politique familiale municipale, l'établissement constitue une adresse incontournable pour les jeunes parents. Bonne nouvelle, une seconde crèche d'une capacité de 20 berceaux ouvrira prochainement au Vieux Pays.

PETITE ENFANCE: UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES

LA CRÈCHE COLLECTIVE

Cet accueil se fait exclusivement à la Maison de la Petite Enfance, dans un lieu aménagé à cet effet. Au sein de l'équipe en charge de l'accueil, se trouvent des auxiliaires de puériculture, une éducatrice de jeunes enfants et des agents diplômés d'un CAP de la petite enfance. Un accueil régulier est proposé de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Renseignements : 01 34 29 32 00

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'enfant est accueilli au domicile d'assistantes maternelles. Elles sont employées par la municipalité et agréées pour trois enfants. Un espace leur est également dédié à la Maison de la Petite Enfance. L'accueil se fait du lundi au vendredi de 7h à 19h en fonction des contrats établis avec les assistantes maternelles.

Renseignements : 01 34 29 32 00

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est un espace convivial et ludique aménagé pour le bien-être des enfants et de leurs parents au sein de la Maison de la Petite Enfance. L'occasion de nouer des liens entre enfants et entre parents. Ce lieu a justement pour but de favoriser la sociabilité des jeunes enfants par le plaisir de jouer ensemble, sous la responsabilité de leurs parents.

Entrée gratuite le jeudi de 9 h à 11 h, hors vacances scolaires et jours fériés.

LA PMI

La protection maternelle infantile est gérée par des professionnels. Les permanences sont organisées par des infirmières. Des conseils et des informations sont donnés aux parents sur des sujets divers (l'allaitement, le sommeil ou encore l'alimentation).

Le rendez-vous est donné tous les lundis après-midi. Renseignements: PMI Bizet au 01 39 92 04 80

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais d'assistantes maternelles, dit RAM, se situe à la Maison de la Petite Enfance. Il s'agit d'une structure d'accueil à la disposition des parents, des futurs parents et des assistantes maternelles. Le RAM informe les parents désireux d'embaucher une assistante maternelle, sur leurs droits et leurs devoirs. Les animatrices du RAM aident à comprendre les modalités de création d'un contrat et fournissent des conseils personnalisés. Le RAM aide également les assistantes maternelles employées par les particuliers en les informant sur leurs droits et leur statut. L'espace accueille les enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans sous la surveillance des assistantes maternelles. Tout est mis en œuvre pour l'épanouissement et la socialisation de l'enfant à travers les jeux et les rencontres.

Accueil jeux: mardi et vendredi de 9 h à 11 h.

**Rendez-vous public: vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
Tel: 01 34 29 32 07**

ABÉCÉDAIRE

ACTIVITÉS. LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE ORGANISE FRÉQUEMMENT DES ACTIVITÉS: DU THÉÂTRE JEUNE PUBLIC, DES SPECTACLES VIVANTS VARIÉS DESTINÉS À L'ÉVEIL DE L'ENFANT ET À SA COMPRÉHENSION DU MONDE QUI L'ENTOURE.

BIEN MANGER. UNE RÈGLE D'OR POUR LA STRUCTURE. LES ENFANTS BÉNÉFICIENT D'UNE ALIMENTATION VARIÉE ET ÉQUILIBRÉE. LES REPAS SONT PRÉPARÉS SUR PLACE PAR DEUX CUISINIÈRES.

COUCHES COMPRISES. LES PARENTS N'ONT PAS À PRÉVOIR DE CHANGES. LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE LES FOURNIT.

ESPACE LAVERIE ET COUTURE. DES PIÈCES SONT CONSACRÉES À L'ENTRETIEN DU LINGE DE TABLE, DE TOILETTE ET DE LIT. DRAPS, NAPPES, SERVIETTES... SONT LAVÉS ET SÉCHÉS SUR PLACE. UNE MACHINE À COUDRE EST INSTALLÉE POUR RÉPARER LE LINGE.

HANDICAP. LA CRÈCHE ACCUEILLE ÉGALEMENT LES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP.

MAINS VERTES. LES TOUT-PETITS DISPOSENT D'UN GRAND ESPACE JARDIN AMÉNAGÉ D'UN POTAGER. UNE ACTIVITÉ QUI LEUR PERMET DE DÉCOUVRIR PAR EUX-MÊMES DIFFÉRENTS FRUITS ET LÉGUMES.



Une journée à la Maison de la Petite Enfance

7H30

LA JOURNÉE COMMENCE

Les arrivées des enfants accompagnés de leurs parents s'enchaînent. La journée débute pour toutes les sections à la salle arc-en-ciel. À peine arrivés, ils s'amuse au gré de leurs envies en activité libre. La collation matinale ne tarde pas à être servie. Les bébés savourent leurs biberons et les plus grands se délectent de leur petit verre de lait. À 8h30, le ventre plein, les différentes tranches d'âge rejoignent les espaces qui leur sont consacrés en compagnie des professionnels. Ils s'adonnent à de multiples activités en fonction de leur section et de leur âge (jeux autonomes, lectures, spectacles de marionnettes).

9H20

TOUS AUX TOILETTES

C'est l'heure des premiers changements de couches. Les auxiliaires de puériculture proposent aux plus grands d'aller aux toilettes. « *Le gain d'autonomie des enfants de la grande section nous tient à cœur car c'est un élément nécessaire à l'entrée en maternelle. Notre méthode est simple: elle consiste à favoriser le port de couches d'apprentissage et ça fonctionne. Dès les mois d'avril et de mai la plupart d'entre eux*

commencent à être propres sans couches », explique l'une des auxiliaires. Après cet interlude propreté, les divertissements reprennent leurs cours!

11H15

À TABLE

Le déjeuner est prêt, avant de s'installer à table, les enfants passent au lavabo pour le lavage des mains. Au menu, une entrée, de bons légumes, viande ou poisson et pour finir le dessert. À la fin du repas, un gant de toilette est distribué à chacun afin qu'ils puissent se nettoyer le visage et les mains, et ainsi favoriser l'autonomie de l'enfant. Chez les bébés, les repas sont donnés individuellement.

12H00

AU LIT

Le moment de la sieste est arrivé. Installés confortablement ils se laissent aller à de doux rêves pour quelques heures.

15H00

DES JEUX ÉDUCATIFS.

Tout ce petit monde est réveillé et prêt à dépenser de nouveau son énergie. Les



enfants disposent de jouets multiples. Les plus petits s'activent en jeu libre. Les auxiliaires de puériculture de la grande section organisent des activités en tout genre en fonction de la météo: jardinage, histoires, marionnettes, chants, collage de stickers etc. Les enfants s'en donnent à cœur joie dans toutes les animations qui leur sont proposées. Après le goûter, d'autres activités sont proposées en attendant que les parents viennent les chercher.

CRÈCHE DU VIEUX PAYS: DU PROJET À LA CONCRÉTISATION

La crèche du Vieux pays c'est pour bientôt. La mise en place de ce projet élaboré en concomitance par la Ville et le Secours catholique se concrétise.

L'Escale Sainte-Monique, située au 73 avenue de la République, sera bientôt en travaux de réaménagement pour accueillir une nouvelle crèche d'une capacité d'accueil de 20 berceaux. La ville, qui pilote l'opération, disposera ensuite d'un contingent de 10 berceaux, les 10 autres étant réservés au Secours catholique qui vient en aide aux mères isolées. L'accès au bâtiment sera également réagencé et sécurisé avec la création d'un dépose-minute en bordure de l'avenue de la République.

Les ultimes délibérations sur les modalités de financement ont eu lieu le 16 mai dernier. Le budget alloué est de 660 000 euros TTC, la Ville assurant la maîtrise d'œuvre globale du projet. L'ouverture de cette nouvelle crèche est fixée au deuxième trimestre 2018.

Ce nouvel aménagement de l'Escale Sainte-Monique est un bel hommage rendu au dévouement des Sœurs Augustines qui, pendant plusieurs dizaines d'années, ont offert un refuge aux femmes seules avec enfants. Depuis leur départ à la retraite en 2010, leur œuvre se poursuit grâce au Secours catholique. Nul doute que ces femmes admirables, disponibles à toute heure



du jour et de la nuit et gardant la porte toujours ouverte, apprécieront d'apprendre que le temps n'aura pas emporté avec lui les rires des enfants, dans leur grande maison d'Arnouville.



ENTRETIEN

ISABELLE GOURDON,
ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA PETITE ENFANCE



« L'accueil des jeunes enfants est au cœur de notre politique familiale. »

La Maison de la petite Enfance fonctionne depuis désormais 8 ans. Quel est le bilan?

Ce qu'il faut rappeler, c'est que l'idée de regrouper un ensemble de services liés à la petite enfance, constituait, il y a un peu moins de dix ans, une vraie innovation. Les parents ont ainsi disposé d'une adresse unique pour effectuer l'ensemble de leurs démarches et bénéficier de services complémentaires pour les aider dans leur rôle de parents. Le bilan, c'est avant tout la qualité d'une équipe très professionnelle et très soudée qui a su créer de l'animation, de la convivialité et des liens sociaux autour de l'enfance.

A-t-on pour autant résolu le problème de la garde des jeunes enfants. Il reste des listes d'attente?

C'est effectivement un problème qui perdure. La majorité des parents espère une place en crèche collective pour leur jeune enfant, car elle est symbole de sociabilisation. C'est pourquoi, la ville a décidé de créer de nouvelles places d'accueil à la future crèche située à proximité de la fontaine.

Une nouvelle crèche de 20 places ouvrira au deuxième trimestre 2018 dans le Vieux Pays. Pouvez-vous nous en dire plus?

C'est un projet où la Ville et le Secours catholique, qui gère désormais l'Escalade Sainte-Monique, mettent en commun leurs moyens pour développer une nouvelle structure qui comprendra une vingtaine de berceaux pour les familles d'Arnouville. Cette coopération se concrétise avec un projet d'un coût très raisonnable pour la commune, qui répond également à un objectif de développement des services publics dans ce quartier du Vieux Pays.

Un mot enfin sur la Caisse d'Allocations Familiales. Quel rôle joue-t-elle dans le domaine de la petite enfance?

C'est un partenaire absolument essentiel dans ce domaine. Les agents de la CAF du Val d'Oise nous accompagnent pour tout ce qui touche à la politique familiale au sens le plus large et je dois dire que nous avons, à nos côtés, des professionnels très attentifs à nos besoins et très disponibles dans leur rôle de conseil. Nous allons d'ailleurs nous engager dans une démarche de Convention Globale de territoire qui va permettre d'optimiser nos actions communes, autour de la Maison de l'Enfance et de Trait d'Union dont les services et les initiatives ont été remarqués.

LES CHIFFRES DE LA PETITE ENFANCE

110

c'est le nombre de familles qui fréquentent la Maison de la Petite Enfance, tous services confondus (crèche collective et familiale). La crèche collective possède, elle, un agrément de 60 places.



25 euros

c'est le coût d'une journée à la crèche, net et par enfant pour la Ville (la participation familiale est calculée par la CAF avec un barème précis en fonction des revenus et de la composition familiale. La CAF a versé plus de 600 000 euros en 2016).

2

éducatrices (collectif et familial)



1

médecin et 1 psychologue (intervention une fois par semaine)

14

agents intervenant auprès des enfants



2

cuisinières et 1 lingère

8

assistantes maternelles font partie intégrante de la Maison de la Petite Enfance. Elles sont rémunérées par la mairie. Leur travail s'effectue également à leur domicile. Les enfants sous leur responsabilité bénéficient de l'accueil collectif en crèche. Elles s'y rendent régulièrement (3 fois par semaine).

47

assistantes maternelles indépendantes employées par les particuliers. Homologuées par le Département, elles travaillent à leur domicile et sont payées directement par les parents.

25 326

couches utilisées par an à la Maison de la Petite Enfance.



1 448

litres de lait utilisés à l'année.





La Fête des voisins, tout le monde s'y met

C'est une véritable institution à Arnouville. Avec une trentaine de points d'animation, la Fête des voisins est l'un des événements les plus populaires d'Arnouville grâce à la fidélité d'organisateur·s bénévoles et la participation toujours plus active des habitants. Un succès révélateur du bon esprit de voisinage qui règne dans la commune.

Repas convivial, amitié... et si possible le soleil: tels sont les ingrédients de base d'une Fête des voisins réussie. C'est tout simple, et ça marche! Au fil des éditions successives, Arnouville détient un beau record de participation avec 31 points d'animations recensés dans tous les quartiers - soit 23 de plus qu'au lancement en 2007 - on peut difficilement faire mieux! À l'initiative de ces petites fêtes sympathiques et conviviales, des habitants impliqués dans la vie de leur quartier, l'envie de partager un bon moment et surtout, de préserver la bonne entente entre les voisins.

« C'est ce que nous disent régulièrement les Arnouvillois. Un bon voisinage, dans une ville pavillonnaire comme Arnouville, c'est aussi important qu'un cadre de vie agréable », souligne Nektar Balian, adjointe au Maire chargée de la Culture et des Fêtes. « C'est aussi ce qui justifie que la commune soit fortement impliquée dans la préparation de l'événement, car la préservation de ce bon état d'esprit fait partie de nos responsabilités d'élus. Le vivre ensemble dont on parle tant, c'est typiquement une Fête des voisins qui marche bien ».

COUP DE POUCE DE LA VILLE

Pour accompagner le mouvement, la commune fournit en effet une logistique complète aux organisateur·s bénévoles. Les services des Fêtes et Cérémonies et de la Vie associative assurent le recensement de tous les points d'animation et coordonnent l'intervention des services techniques pour la mise à disposition d'équipements festifs. Tables, chaises, barnums sont ainsi répartis dans toute la commune, à la demande des organisateur·s. Même s'il pleut - et ce fut le cas de cette édition 2017 copieusement arrosée - on peut faire la fête et dans certains quartiers, ce sont de véritables restaurants de plein air qui se mettent en place. Au menu, des spécialités de toutes les communautés. Car la Fête des voisins, c'est aussi le partage.





SYMPAS LES VOISINS!

Merci aux référents qui ont organisé les points d'animation de cette édition :

Jean-Pierre Lalanne, Sylvie Lahoreau, Yohana Sanchez, Christelle Galoux, Marie-France Sorin-Brost, Kévin Martinez, Anna-Christel Martinez-Portillo, Livia Correas, Armelle Depays, Fatiha Faridi, Christiane Steinmetz, Carole Frenot, Fatiha Kati, José Moliner, Nathalie Bizet, Mélanie Da Silva, Nathalie Cerqueira, Christian Augé, Paulette Augé, Nathalie Biotteau, Yvette Ngadjui, Maria Da Silva-Freitas, Maria Fatima Da Silva, Virginie Bourgeois, M. et Mme Chabodo, Henri Lapere, Danielle Martin, Florence Dam-Van, Karen Lacastaigneratte, Nicolas Proteau, Naminata Keita, Sadia Alonso, Françoise Prat, Catherine Bony, Françoise Goetz, Jean-Sébastien Deston, Sabrina Benkhedda, Audrey Benkhedda, Martine Defague, Jocelyne Tran Huu, Mireille Goxerces, Christine Bonnet, Fodio Sokhona, Marc Gauthier, Marie-Louise Monier, Frédérique Pavie, Valérie Bourgeois



UN PEU D'HISTOIRE

La Fête des voisins trouve son origine au début des années 90 dans plusieurs villes de province comme Toulouse ou Marseille où des repas de quartier étaient régulièrement organisés, de même qu'en Belgique où cette tradition était solidement implantée.

La fête commence à se formaliser en 1999, à Paris, à l'initiative d'Anastase Périfan, élu municipal et président d'une association de quartier qui lance le concept des « Immeubles en fête ». L'idée sera soutenue par l'association des Maires de France et de nombreux bailleurs sociaux. La Fête des voisins a largement franchi les frontières de la France puisqu'elle a séduit les habitants dans une cinquantaine de pays. Il y a même une Journée européenne des voisins! L'édition 2016 a réuni 30 millions de participants partout dans le monde, dont 8 millions en France.

C'est leur avis...

Marie-France Sorin-Brost
Animatrice
RUE PIERRE BROSSOLETTE

En 2007, seulement 2 ou 3 personnes participaient. Maintenant on compte beaucoup plus de participants. Le bouche-à-oreille a beaucoup fait. L'année dernière nous étions une quarantaine à festoyer. Tous les ans nous avons de nouvelles personnes et des amitiés se créent. C'est l'occasion de prendre du temps entre voisins et de s'amuser jusqu'au bout de la nuit.

Lydia Correas
Retraitée
AVENUE CHESNIER

L'organisation est bien rodée. On se répartit entre nous les différentes choses à apporter. Dans notre avenue, on a la chance d'avoir plusieurs nationalités. Ce qui nous permet de découvrir par la même occasion de multiples spécialités culinaires. On se rassemble souvent dans la rue comme aujourd'hui. La mairie nous fournit des barrières pour sécuriser l'espace choisi. De cette façon les enfants peuvent s'amuser en toute tranquillité. Il y a beaucoup de retraités. Mais pour les jeunes qui travaillent c'est l'occasion de se rencontrer, de prendre des nouvelles. C'est idéal pour resserrer les liens. Cette année, il y a de nouveaux propriétaires, on les initie. C'est animé, on a de la musique, de la danse et en plus il fait beau.

Sabrina Benkhedda
Hotesse de l'air
PLACE HENRI RIBIERE

« Je participe depuis le début ! On détermine à l'avance qui amène quoi, après une réunion préalable à la mairie, on réalise les cartons d'invitation. C'est l'occasion d'intégrer les nouveaux habitants. Je suis une vraie passionnée. Étant hôteesse de l'air, je m'organise à l'avance pour poser mes jours de congé et être présente le jour J. En général, une quarantaine de personnes répond présente. Vous le voyez, on s'amuse avec de la musique autour de jeux de société tout en profitant du barbecue.



**NOUVELLE
ACTIVITÉ!**

ANIMATIONS

C'est l'été : cap sur « l'Île aux loisirs »

Nouveauté cette année ! Du 17 juillet au 11 août, les familles et les enfants de 3 à 12 ans pourront se détendre en plein air du côté de l'Espace Charles Aznavour avec tout un programme d'animations et d'activités pour les petits et les grands.

L'Île aux loisirs, c'est une idée toute neuve imaginée pour les familles qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances, mais pas seulement. Tous les parents pourront y partager de nombreuses activités en compagnie de leurs enfants. Pendant un mois, les abords de la salle Charles Aznavour seront aménagés en espace de détente. Un lieu verdoyant et sécurisé, facilement accessible depuis le parking attenant au cimetière. Les familles seront accueillies en toute tranquillité. Possibilité de se restaurer sur place

(petites friandises, boissons, café...) à hauteur de 20 centimes d'euros par consommation. De supers jeux pour les enfants, de confortables chaises longues pour les parents, des animations surprises à découvrir. Que demander de plus!

« Nous allons sortir toutes les activités traditionnelles pour permettre aux familles de prendre l'air » assure Joël Delcambre, adjoint au Maire chargé de la jeunesse. « L'Espace Charles Aznavour constitue le lieu idéal au niveau sécurité. ».

**DEMANDEZ
LE PROGRAMME!**

- PAUSE ESTIVALE À L'ÎLE AUX LOISIRS**
- Un espace détente avec parasols, chaises longues, petites tables pour les familles
 - Un espace jeux avec une ludothèque d'extérieur
 - Un super espace de grands jeux gonflables (un jeu changera chaque semaine)
 - Un espace jeux d'eau avec des pataugeoires, des jeux gonflables
 - Un espace rafraîchissement pour se désaltérer et se restaurer

POUR VOUS ACCUEILLIR
6 agents seront à la disposition des familles pour l'accueil, le service, l'animation de l'espace ludothèque et la surveillance des jeux d'eau. Pour bien profiter, l'esprit tranquille.

LE MERCREDI, C'EST LA SURPRISE!
Chaque mercredi, une animation surprise est prévue à destination de tous. Vous n'en saurez pas plus il suffira de venir.

LES HORAIRES
L'Île aux loisirs sera ouverte au public du lundi au vendredi de 13h30 à 17 h. Un droit d'entrée symbolique de 1 euro par enfant sera demandé pour la pratique des activités. Entrée gratuite pour 2 accompagnants.

À NOTER
Les enfants accueillis dans les centres de loisirs pourront eux aussi profiter de l'Île aux Loisirs. Les matinées leur seront en effet réservées.

RENSEIGNEMENTS : 01 30 11 17 21/22

LE SERVICE JEUNESSE PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ

LA MAISON DE LA JEUNESSE

Elle restera ouverte pendant tout l'été avec un programme d'animation pour les 12-15 ans. Sorties, ateliers, activités, grands jeux. Au menu des sorties, les jeunes pourront participer à un séjour d'autonomie de 4 jours sur la base de loisirs de Buthiers, en Seine-et-Marne. Autonomie, cela signifie faire la cuisine, préparer les lits, gérer la logistique, bref se débrouiller. 2 animateurs encadreront ce groupe de 10 jeunes avec au programme de ce séjour, toutes les activités de la base de loisirs à volonté.

Les jeunes pourront participer librement à des activités sportives organisées tous les après-midi au stade Léo Lagrange ou au plateau d'évolution. Pas besoin de s'inscrire, venez comme vous êtes!

UN SÉJOUR ADOS TOP SPORT

20 jeunes vont tutoyer des sportifs de très haut niveau en séjournant trois journées au CREPS de Reims, du 17 au 19 juillet. Au programme: des ateliers sportifs avec des professionnels chargés de transmettre les valeurs du sport et les règles de vie à respecter pour atteindre le haut niveau. Une visite de Reims et des pauses temps libres sont également proposées. Cette bonne idée des médiateurs a été testée l'an dernier auprès de 9 jeunes. Cette

année, on double la mise... l'effet bouche à oreille a parfaitement fonctionné!

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Du côté des accueils de loisirs maternel et primaire, tout le monde est sur le pont. Les centres sont ouverts en juillet et en août et se préparent à l'accueil quotidien de 80 enfants. Les animateurs sont déjà à fond, avec un programme complet d'activités, de sorties, de spectacles et de grands jeux. Des loisirs rien que des loisirs pour un super été avec une équipe d'animateurs au top!



Police de l'environnement et de l'urbanisme

Faire respecter les règles de vie communes

Règles d'urbanisme négligées, gestion des déchets de plus en plus approximative : la Ville a décidé de donner un tour de vis en constituant une Police de l'Environnement et de l'Urbanisme. Les agents formés et assermentés pourront désormais constater les infractions et sanctionner les récalcitrants aux règles du vivre ensemble.



1500 € (voire plus) : c'est l'amende que risquent les personnes qui déposent des déchets dans l'espace public : encombrants, gravats, sacs-poubelles... et même les bacs jamais rentrés. Désormais, la police de l'environnement veille au grain et pourra rechercher les auteurs de ces infractions.

Depuis la mise en place des rencontres de quartier en 2016, au fil des discussions avec les habitants, c'est le même leitmotiv : une petite minorité d'habitants semble oublier les règles du vivre ensemble. L'exaspération gagne du terrain face à des comportements qui relèvent du principe du « pas vu pas pris ». Pour le Maire, Pascal Doll, plus question de laisser filer la situation. « C'est le moment de remettre les choses au clair pour rappeler à une petite minorité que tout n'est pas permis dès lors qu'on est chez soi. Chacun chez soi, chacun pour soi, ce n'est pas la règle et ce n'est pas l'état d'esprit d'Arnouville ».

URBANISME, CES PETITS CHANTIERS QUI SÈMENT LA ZIZANIE

En tête des infractions constatées : l'installation de clôtures non conformes. Le Plan Local d'Urbanisme est pourtant strict sur ce point, comme pour tout ce qui modifie l'aspect extérieur d'une habitation ou d'un jardin. « Dans la plupart des cas, une simple rencontre avec les habitants permet de régler le problème à l'amiable », précise Jean Sarbach, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme. « Pour les récalcitrants, l'intervention des policiers en uniforme est très efficace. Elle permet en effet d'engager des procédures judiciaires incontestables et son impact sur le voisinage est reçu positivement. Cela montre que la Ville intervient de manière ferme face aux abus de toutes natures ».

ENVIRONNEMENT : LES DÉCHETS À L'AMENDE

Autre dégradation constatée : le non-respect des règles de dépôt des bacs à déchets. Des poubelles jamais rentrées qui encombrant les trottoirs en permanence, des monceaux d'encombrants déposés n'importe où n'importe quand, des débris de chantier dans les espaces verts... Gare à l'amende. Autres petits problèmes très souvent vite réglés : les arbres et haies qui empiètent sur la voie publique. Plus surprenants en milieu urbain, les problèmes posés par... les poules et les coqs, très à la mode depuis quelque temps ! Un arrêté municipal a été pris pour limiter le nombre de volatiles, renseignez-vous en mairie avant de vous lancer dans l'achat d'un poulailler.

SERVICE URBANISME : DE BONS CONSEILS !

On ne le répétera jamais assez : avant d'entreprendre des travaux ou modifications (clôture, agrandissement, ravalement, remplacements de fenêtres ou création d'ouvertures, pose d'un abri de jardin...), renseignez-vous auprès du service urbanisme aux horaires d'ouverture au public ou sur rendez-vous. Vous bénéficierez de meilleurs conseils pour agir dans les règles, sans prendre de risques.

URBANISME - ENVIRONNEMENT : LES NOUVEAUX POUVOIRS DE LA POLICE MUNICIPALE

Au fil des ans, les policiers municipaux ont acquis plus de prérogatives en matière de prévention comme de répression. Tous sont assermentés. Leurs constatations, leurs procès-verbaux, font foi devant la justice.

EN MATIÈRE D'URBANISME

Deux agents de la police municipale ont été spécifiquement formés et assermentés pour dresser des procès-verbaux en cas d'infraction aux règles d'urbanisme. Ils travaillent en liaison directe avec les techniciens du service de l'urbanisme et dressent les procès-verbaux faisant foi devant la justice.

EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Les policiers municipaux peuvent constater et sanctionner toutes les infractions portant atteinte à l'hygiène, à la salubrité publique et à l'environnement. Ils ont pouvoir d'enquête dans ce domaine, ce qui signifie, par exemple, qu'ils ont la possibilité de rechercher les auteurs de dépôts sauvages par tous les moyens disponibles... et il y en a !

EN CAS D'INFRACTION, QUELLE SANCTION ?

La première sanction qui tombe en cas d'infraction aux règles d'urbanisme, c'est une obligation de mise en conformité qui peut entraîner la démolition d'une construction illégale. Si la mise en conformité n'est pas effectuée, l'affaire passe dans les mains du procureur de la République. Autant dire que ça se complique, surtout si les contrevenants ont refusé l'accès à leur propriété aux policiers assermentés, ou ne retirent pas les courriers de la mairie envoyés en recommandé... pouvant être le signe d'une mauvaise foi. Le juge, dans ce cas, se montrera très ferme et les amendes peuvent coûter très cher... sans parler des astreintes journalières et des frais de démolition.

NOUVEAUX HABITANTS, NATURALISÉS, MÉDAILLÉS DU TRAVAIL: TOUS À L'HONNEUR

Trois cérémonies en une le 17 juin dernier à la salle Garvarentz. Le Maire et les membres du Conseil municipal ont honoré comme chaque année les récipiendaires des médailles d'honneur du travail avec 29 Arnouillois récompensés cette année. 9 médailles d'argent, 7 médailles de Vermeil, 11 médailles d'Or et 7 médailles Grand Or ont été décernées.

Les Arnouillois ayant obtenu la nationalité française par naturalisation ont ensuite été mis à l'honneur. Au total, ce sont 20 habitants d'Arnouville qui ont été naturalisés au cours des douze derniers mois.

Enfin, cette cérémonie a réuni les nouveaux habitants de la commune qui ont pu ainsi rencontrer élus et responsables des services municipaux.



77^E ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN



La commémoration du 77^e anniversaire de l'Appel du 18 juin, lancé par le général de Gaulle depuis Londres, a eu lieu à Arnouville en présence du maire et des membres du Conseil municipal, ainsi que des associations patriotiques locales.

UN CHIFFRE

227363 €



C'est le montant de la contribution que la Ville a versé, cette année, au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise.

Les 185 communes du département contribuent ainsi au fonctionnement et aux investissements des 39 centres de secours du département. Cette contribution est calculée sur la base de 0,46 € par habitant et modulée à partir des bases de la taxe d'habitation et du foncier économique, pour que chaque ville paie à la hauteur de ses moyens et de ses besoins.

Au total, les communes valdoisiennes contribuent aux missions de nos sapeurs-pompiers à hauteur de 25 millions d'€ par an sur un budget total de 71 millions d'€ supporté par le Conseil départemental. Dans le Val d'Oise, 2500 sapeurs-pompiers - 1000 professionnels et 1500 volontaires - assurent plus de 110000 sorties par an au moyen d'une flotte de 550 véhicules dont environ 120 spéciaux. Le coût et les moyens de notre sécurité.

VOS COMMERÇANTS...



Tiago Moreira: un artisan décoré

Jean-Louis Orain, le président de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise a remis à Tiago Moreira la médaille d'argent de la reconnaissance artisanale le 17 mars. Créée en janvier 1987, son entreprise SIDEC est spécialisée dans la vente et les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Le siège de l'établissement est installé depuis 2012 rue Bonnet à Arnouville. Cette décoration récompense des chefs d'entreprises artisanales dont la société fait preuve d'une stabilité et d'un fleurissement économique. Chaque année, les médaillés sont des artisans reconnus et gratifiés par leurs pairs.



L'Arnouilloise vous ouvre ses portes

Une bonne adresse arnouilloise à noter: celle de notre nouvelle boucherie charcuterie traditionnelle. « *L'idée est de proposer des produits 100 % d'origine française comme les fabuleux saucissons de l'Ardèche* », explique le gérant M. Kermezian. « *On propose aussi du fait maison avec, entre autres, les travers marinés et les pâtés* ». L'Arnouilloise propose également une épicerie fine et un rayon de fromagerie de qualité française. Des produits sélectionnés par des artisans passionnés que l'on retrouve également sur les marchés d'Arnouville, de Goussainville et de Domont.
> 154 av. Jean-Jaurès Tél.: 0175946051



La naturel, la nouvelle boulangerie de la ville

Le jeune entrepreneur Valentin Naturel ouvre sa première boulangerie à Arnouville. En s'inspirant de son nom il l'a nommé la Naturel. Le concept a de quoi séduire, il s'agit d'une boulangerie 2 en 1 qui propose à la fois la vente de pain fait maison et un espace snack. Il est possible de manger sur place, petit-déjeuner avant le travail ou pause déjeuner. Valentin n'est pas novice dans le domaine, il a travaillé pour des boulangeries de la commune et pour celle d'un hôtel 4 étoiles à Paris avant de se mettre à son compte le 20 avril dernier.
> 15 rue Notre Dame de Lorette
Tel: 0139874855



BON VOISINAGE

MODE D'EMPLOI

Pour apprécier la vie en société et éviter les litiges entre voisins, le respect de quelques règles s'impose. Focus sur les bonnes habitudes à adopter pour une vie en communauté harmonieuse.

1

Halte au bruit

De jour comme de nuit, les nuisances sonores restent la première cause de conflits entre voisins. Veillez à diminuer le niveau sonore des appareils électroménagers, des chaînes Hi-Fi, des télévisions ou encore des radios. Ne soyez pas trop bruyant. C'est à vous d'agir, pensez à vos voisins pour un environnement agréable pour tous.

Rappel: Les personnes à l'origine de bruits excessifs et répétés sont passibles de poursuites et d'amendes.



4

Faites la fête en toute sérénité

Si vous planifiez des soirées festives, prévenir vos voisins reste la bonne attitude à adopter. Précisez le jour et les horaires, surtout en cas de colocation et de copropriété. Le Jour J, pensez-à limiter le volume sonore à partir de 22 heures.

Rappel: Le tapage nocturne de 22 heures à 7h du matin est sanctionné par le Code pénal. Vous êtes passible d'une amende pouvant atteindre 3000 euros.



2

Bien stationner

Les problèmes de stationnement sont, de loin, les plus souvent déplorés par les Arnouillois. Une règle simple à appliquer, si vous disposez d'un garage ou d'un jardin, utilisez-les pour garer votre véhicule. L'espace public appartient à tous, veillez à ne pas en abuser pour partager intelligemment les places en surface.

Rappel: Se garer sur un trottoir, devant un bateau ou en double file, est considéré comme un stationnement gênant. Vous risquez une amende de 135 euros, pouvant atteindre 750 euros pour une gêne très marquée à la circulation.

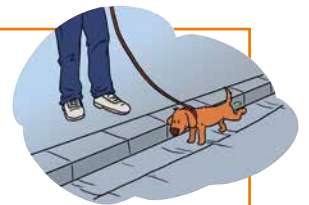


5

Nos amis les animaux

Si vous possédez des animaux de compagnie, ne laissez pas leurs déjections sur les trottoirs, dans les parcs et les espaces verts. Apprenez-leur le caniveau. Bien éduquer son chien permet aussi d'éviter les aboiements intempestifs ou tout autre comportement qui peuvent s'avérer gênants pour ses voisins.

Rappel: En zone urbaine, il est interdit de laisser errer les animaux et notamment les chiens qui doivent toujours être tenus en laisse.

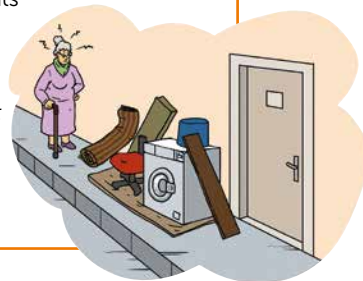


6

Déchets : respectez les horaires de dépôt

Laisser les bacs à déchets dans la rue est une pratique très gênante, car certains trottoirs sont encombrés en permanence. Respecter les dates et heures de dépôt des poubelles, c'est la bonne habitude à prendre. C'est encore plus vrai pour les déchets encombrants qui sont collectés une fois par mois.

Rappel: Les ordures ménagères de la ville (bac gris, couvercle vert ou orange) sont collectées le mercredi et le samedi entre 19h et minuit. Les déchets recyclables (bac gris à bandeau jaune) sont récupérés le mardi entre 7h et 15h.



3

Bricoler et jardiner sans déranger

Une envie de travaux, de bricolage ou de jardinage? Ces activités peuvent être librement effectuées mais à des horaires précis selon l'arrêté préfectoral du 28 avril 2009:

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Pour les travaux extérieurs (ravale-ment, modification de clôture, installation, agrandissement, etc.), rien de mieux que d'effectuer au préalable quelques démarches au service urbanisme de la mairie pour disposer de conseils gratuits. Une fois muni d'une déclaration de travaux à afficher, le tour est joué, le voisinage est rassuré.

Rappel: il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre dans son jardin, déposez-les en déchetterie.



À savoir!

Que faire en cas de litige?

La ville d'Arnouville dispose d'un médiateur urbain en charge de la gestion des conflits de voisinage. Il effectue une permanence à l'Envol, sur rendez-vous, le mercredi de 15h à 18h. Pour plus de renseignements, contacter le 0680997414 ou le 0130111723.



NE MANQUEZ PAS...

Danses et musiques du monde

*Cultures
d'ici et
d'ailleurs*

Après le succès remporté par la première édition en juillet 2016, ne manquez pas ce second rendez-vous avec toutes les cultures représentatives de la diversité d'Arnouville, le tout animé par Raphaël Yem, bien connu des auditeurs de MTV, France ô, BET et Radio Nova.

Au programme (dans l'ordre d'entrée en scène) :

- Groupe Dixieland du Conservatoire
- Cha Cha Cha avec l'association « Passion danse »
- Initiation à la danse Disco
- Danses arméniennes avec la Croix Bleue des Arméniens de France
- Danses folkloriques avec la Maison culturelle des Alévis d'Anatolie
- Danse country avec les Valdo'dancers
- Initiation à la danse en ligne

Pour les plus petits, de 19 h à 23 h, jardin musical et structures musicales géantes.

Pour vous restaurer, 3 types de cuisine vous seront proposés : arménienne avec l'association « Sassoun », américaine avec l'Amicale du personnel communal et Vegan avec l'association ICEC.

**SAMEDI 1^{ER} JUILLET À PARTIR DE 19 H
ESPLANADE DE L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR - ENTRÉE LIBRE**

UNE SAISON CULTURELLE S'ACHÈVE... UNE AUTRE SE PRÉPARE

La soirée Danses et Musiques du Monde va clôturer la saison 2016-2017, mais d'ores et déjà, le bilan est positif. « Cette saison était composée des spectacles proposés par le service culturel, des concerts du Conservatoire de Musique et de Danse, des animations de la bibliothèque et des spectacles de l'association du Théâtre de Quat'sous », rappelle Nektar Balian, adjointe au Maire chargée de la Culture. « Pour la programmation, 2016-2017 est un excellent cru : Amir, Aux Frais de la Princesse, Hélène Segara, le concert « Lumières d'Orient » et l'humoriste Olivier de Benoist ont tous joué à guichets fermés ». Cartons pleins également pour les soirées proposées par les élèves et professeurs du Conservatoire avec des salles et des formats adaptés à chaque spectacle. Quant à la programmation jeune public, des salles pleines d'enfants pour les 4 spectacles d'un excellent niveau.



Quelle sera la couleur de la saison en cours de finalisation? « C'est presque bouclé et l'on restera globalement sur cet équilibre entre grands spectacles accessibles et divertissants et les productions locales », confirme Nektar Balian. Autre information à noter : l'arrivée d'une nouvelle directrice qui coordonnera les événements et donnera une impulsion nouvelle à l'action culturelle. Emilie Dannely, auparavant directrice culturelle de la ville d'Ecouen, a pris ses fonctions en mars dernier et met actuellement les dernières touches à la programmation de la saison culturelle 2017-2018.

LES LAURÉATS DE LA 9^E ÉDITION DU SALON DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

Le concours de dessins organisé au sein des écoles dans le cadre du traditionnel Salon de la littérature jeunesse a souri à la ville d'Arnouville cette année. Elle remporte le 1^{er} prix de la première catégorie (classes et TAP de niveau maternel et CP). Ce prix a été accordé à la grande section de Mme Thumerel de l'école Anna Fabre pour « Jack et le Haricot magique ». Le deuxième prix revient à la ville de Gonesse, pour « Le petit chaperon rouge » proposé par la classe de CP de M. Rouxel de l'école Jean Jaurès. Arnouville remporte le troisième prix avec l'école Hrant Dink. Il est obtenu par la classe de CP et CE1 de Mmes Richet et Balleux avec « Pierre et le Loup ».



Le Salon, organisé par les bibliothèques de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, a remporté cette année un nouveau succès avec 1300 visiteurs pour la journée de clôture à l'Espace Charles Aznavour. Le public vient ainsi à la rencontre des dessinateurs, scénaristes et libraires depuis 9 ans.

> Un site à visiter pour découvrir les activités et services des bibliothèques du territoire, dont celle d'Arnouville : <http://bibliotheques.roissypaysdefrance.fr/>

TRADITIONNELLE VISITE DES AMIS MILTENBERGEOIS

Dans le cadre du jumelage entre la commune et la ville allemande Miltenberg, Arnouillois et Miltenbergeois se sont retrouvés durant le week-end de la Pentecôte. Les Miltenbergeois ayant fait le déplacement, en compagnie de leur maire Helmut Demel, ont été chaleureusement accueillis avec un cocktail dînatoire à la salle des fêtes de la ville. Après une visite à Auvers-sur-Oise le samedi matin, ils ont partagé un dîner, symbolisant l'amitié entre les deux villes, avec leurs familles d'accueil et le maire Pascal Doll. Le prochain rendez-vous est fixé au printemps 2018. Cette fois-ci ce seront les Arnouillois qui feront le déplacement.



Le meilleur de vos sorties

JUILLET 2017

1^{ER}//07

19 h / Espace Charles Aznavour

DANSES ET MUSIQUES DU MONDE

Une succession de spectacles proposés par les associations culturelles d'Arnouville.

📍 Entrée libre.

Buvette et restauration sur place

13//07

23 h / parking de l'Espace Charles Aznavour

FEU D'ARTIFICE

Le ciel d'Arnouville va briller de mille feux à l'occasion de la fête nationale.

📍 Entrée libre.

SEPTEMBRE 2017

03//09

Toute la journée / rue Jean Jaurès

TROC ET PUCES

C'est la rentrée avec les bonnes affaires et l'ambiance de la traditionnelle grande brocante d'Arnouville. Nombreuses animations au programme pour égayer cette journée.

09//09

À partir de 10 h / Espace Charles Aznavour

FORUM « ENFANCE, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE »

Les associations Arnouilloises, de même que les services municipaux chargés de l'enfance et de la jeunesse, vous accueilleront pour vous renseigner et enregistrer vos inscriptions. Beaucoup de démonstrations et d'animations pour les enfants au programme de ce rendez-vous incontournable de la rentrée.

📍 Entrée libre.

16 ET 17//09

17h / château d'Arnouville, Église Saint-Denis

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Cette journée vous permet de découvrir le magnifique château d'Arnouville et de le visiter, tout en portant un regard sur la riche histoire de la commune. Le Conservatoire vous proposera également comme chaque année, un concert à l'Église St-Denis. Informations à venir.

📍 Entrée libre



J'ai la chance de jouer deux rôles. Celui de directeur de Conservatoire et de professeur. Je continue de donner des cours et de diriger nos orchestres en plus de mes missions administratives. Cette polyvalence est très importante pour moi.



PORTRAIT

Chef d'orchestre du Conservatoire de musique et de danse, de ses 400 élèves et 20 professeurs, ce musicien professionnel transmet le plaisir de jouer. Et ça joue juste !

Thierry Grimont

Directeur du Conservatoire

Entretien

// Avez-vous toujours baigné dans la musique ?

La musique est omniprésente dans ma vie depuis toujours. Il faut dire que je suis originaire du nord de la France. C'est un endroit où il y a énormément d'orchestres. J'ai débuté dans un petit village de l'Avesnois et par la suite j'ai eu la chance de rencontrer des gens qui m'ont guidé dans de plus grosses structures. À l'âge de 12 ans je suis entré au Conservatoire de Valenciennes, trois ans plus tard j'ai intégré celui de Lille. J'ai poursuivi mon parcours musical au CNSM de Paris à 18 ans. J'en suis sorti diplômé à 22 ans. Au fil des ans, je me suis construit une expérience à la fois pédagogique et instrumentiste. Dès mes 16 ans, j'enseignais à des enfants dans les écoles de musique.

// Pourquoi avez-vous choisi de vous fixer à Arnouville ?

J'ai connu le Conservatoire du temps de Michel Carrez, il y a une bonne trentaine d'années. Au début, je remplaçais des professeurs. C'est en 2002 que j'ai commencé à y travailler comme enseignant de trombone-tubas. Puis, je suis devenu l'adjoint de l'ancien directeur Bernard Lienard. À son départ, j'ai pris la direction du Conservatoire. C'est un poste épanouissant. Ce que j'aime le moins, c'est le côté administratif, mais c'est indispensable au bon fonctionnement du Conservatoire. Je préfère enseigner et diriger des orchestres. D'ailleurs je fais partie du grand orchestre d'harmonie de la Musique de l'air de Paris en tant que tuba solo.

// Quel est l'atout de ce Conservatoire ?

Sa force réside dans le réel investissement des professeurs. On a vraiment un bon corps professoral. Cela ressort sur les projets qu'élabore l'équipe enseignante. Nous travaillons dans une bonne ambiance et surtout dans un climat de confiance dans la relation que j'entretiens avec les professeurs et dans la relation que le Conservatoire détient avec la municipalité. C'est un atout très important. Notre Conservatoire permet également de s'enrichir aussi socialement que culturellement parce qu'ici à Arnouville on a une grosse diversité de population. Des personnes de tous milieux et de toutes nationalités se côtoient.

// Vous avez des ambitions particulières pour vous ou vos élèves ?

J'aimerais attirer le maximum d'enfants à la musique. Tous les jeunes qui sont un peu perdus... Pouvoir les aider grâce à la musique, c'est pour moi un véritable accomplissement. Nous proposons d'ailleurs beaucoup de cours pour les plus jeunes, dans toutes les disciplines instrumentales. La musique c'est un partage : avec d'autres musiciens et avec le public. Chaque année, nous proposons une dizaine de spectacles dans le cadre de la saison culturelle. C'est de l'émotion et de la joie pour tous, en musique, comme toujours !

L'expression des groupes politiques

GROUPE DE L'OPPOSITION

Des tarifs de cantines enfin légaux mais encore plus injuste !

Nous demandions depuis plusieurs années que les tarifs de cantine ne soient plus discriminants et soient revus pour une meilleure justice sociale. Suite à nos demandes répétées et à l'action en justice initiée par la FCPE en septembre 2016 concernant les tarifs de restauration scolaire pour les familles dont un des deux parents ne travaille pas, la mairie a pris conseil auprès d'un avocat sur la légalité de ces tarifs. Elle a alors décidé de revoir l'intégralité des tarifications et des quotients familiaux. Ces nouveaux tarifs imposés par la majorité municipale, sans réelle concertation, favorisent les foyers aux revenus les plus élevés au détriment des foyers les plus modestes. En effet pour les anciens quotients familiaux les plus élevés A et B le prix du repas baisse (jusqu'à 25%). Pour les familles les plus modestes (C, D, E) le prix par repas augmente (de plus de 50% pour certains).

Les associations de parents d'élèves tristement récompensées !

Aucune subvention n'a été attribuée aux associations de parents d'élèves affiliées à la FCPE. Ces associations agissent au quotidien pour que nos enfants puissent apprendre dans les meilleures conditions. L'investissement bénévole de ces parents d'élèves est récompensé d'une bien triste manière cette année. Les subventions habituellement attribuées leurs ont été supprimées sous prétexte d'avoir agi en justice pour que la municipalité d'Arnouville respecte enfin le droit de notre République.

L'ex Charcuterie/Poissonnerie de la gare vendue !

La mairie se sépare de l'ancienne poissonnerie de la gare pour qu'un cabinet médical privé s'y installe. Le calendrier de la vente de ce foncier au pied de la gare au moment où le projet de rénovation du pôle gare se dessine n'est pas le plus judicieux. Dans un premier temps, il s'agit d'un déplacement de professionnels dentaires. Donc pas de création d'offre nouvelle, nous ne pouvons qu'espérer que des médecins et spécialistes s'implantent sur le territoire. Nous aurions préféré que la mairie soit proactive afin que les tarifs pratiqués soient conventionnés secteur 1 et puisse garantir une offre de soins accessible à tous. Quel est également l'intérêt pour la ville d'avoir consenti une baisse du prix de vente de 25 000€ sur l'évaluation faites par les domaines ?

S. Lasseonde, N. Maatoug, T. Martin
LES ÉLU(E)S SOCIALISTES - ENSEMBLE
CONSTRUISONS L'AVENIR D'ARNOUVILLE
grp.ps.ecaa@gmail.com
06 46 09 20 82

GROUPE MAJORITAIRE

Un vent de renouveau vient de souffler sur la France après les élections présidentielles et les élections législatives qui ont contredit tous les pronostics. Il y a un an, qui aurait deviné l'issue de ces élections majeures pour notre pays? Personne.

Pour notre part, nous accueillons ces changements et ces renouvellements avec le respect dû à tout processus démocratique et à tout élu du peuple. Ce renouveau du personnel politique et des méthodes d'action sera, de toute manière, jugé aux résultats. Sur ce plan, rien n'a changé, heureusement.

Nous attendons notamment d'y voir plus clair dans la politique que le Gouvernement souhaite engager dans l'organisation et le mode des financements des collectivités locales.

Les communes sortent affaiblies par quatre années de diminution drastique des dotations financières de l'état. Le budget d'Arnouville en a fait les frais, même si la gestion prudente que nous menons depuis des années a limité la casse avec, notamment, un endettement parfaitement maîtrisé.

De quoi sera fait demain? Le président de la République a annoncé la suppression de la Taxe d'Habitation pour 80% des contribuables. Comment cette perte de recette considérable pour les communes sera-t-elle compensée? S'agit-il d'une remise en question du principe fondamental d'autonomie de gestion des collectivités locales? Ne risque-t-on pas de voir les communes pilotées à distance par le Gouvernement avec, forcément, des critères de réversion qui pourraient déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Justice consisterait sans doute à calmer les communes qui ont franchi la ligne blanche de la dépense de fonctionnement et de l'embauche de personnels à tour de bras, sans réelle évaluation des besoins et des attentes des habitants. Le mécanisme actuel, qui fait qu'automatiquement les communes de « pauvres » font des mairies riches et les communes de « riches » font des mairies pauvres, mérite sans doute d'être reconsidéré.

Là encore, attendons de voir et, le cas échéant, préparons-nous à réagir.

Car la commune, c'est la vraie politique de proximité, conduite par des élus locaux, souvent bénévoles, pour qui l'intérêt général a du sens. Nous n'avons pas attendu 2017 pour travailler avec nos collègues des communes voisines, au-delà des clivages politiques, pour porter des projets utiles à notre territoire. Nous ne nous permettons pas de dépenser plus que les moyens que vous nous accordez par vos impôts. Nous restons proches de vous, au quotidien.

À quelques jours des vacances, nous vous donnons rendez-vous le 1er juillet pour notre grande soirée « Danses et musiques du monde », puis du 17 juillet au 11 août sur notre nouvelle animation d'été « L'île aux Loisirs », en attendant de vous rencontrer sur le stand de la Ville à l'occasion de Troc et Puces, le 3 septembre prochain.

Excellentes et reposantes vacances à vous tous.

Claude Fernandez-Veliz,
première adjointe au maire,
POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "DYNAMISME
ET EXPÉRIENCE POUR ARNOUVILLE"

CARNET

// Naissances

Février 2017,

Anil-Kerim INCE, Ayla DÖNMEZ, Ana ETOILE, Anaïs BADAOU, Ibrahim ATMANI, Jazziel UJJWAL, Thiago-Belbella ÖKETEN, Maria MARK, Kais KAABIA RAVISCO, Amos TSHIMANGA, Ayaz TEMUR, Leandro POLANCO DE AZA, Arthur MASSON, Ismael CHEIKH, Keren NGUE MABIALA, Dylan ANDRÉ, Ayad ASLAM, Imran ETTOUHAMI, Angelina YILDIZ, Tidjani KOUNDOUNO,

Mars 2017

Denis YORULMAZ, Elya DEMIR, Maelle LACROIX, Jahily MAMIE, Marlin NEETHIRAJAH, Ayla DEMIR, Céline BESKEN, Noé SACQUARD, Emir KESER, Lina IFSA, Abdoulaye SISSACKO, Israa SMAIL

Avril 2017

Leandro YIDIZ, Yasin VIBERT, Mila GUILLEMARD, Imane AIT EL HAJ, Romy HADAD, Giulian LAU, Chris KARATAY, Morgane DUMRUK, Ismael ATMANI, Elvin ADLIM, Zakaria CAIDI, Hasan ÇOBAN

Toutes nos sincères félicitations aux parents.

// Mariages

Février 2017

Maurice YANAN et Maryline DIRIL, Hermann CELIKSU et Marie MÉNÉDJIAN, Audrey FABEYRES et Virginie SERGENT

Mars 2017

Khalid ADMI et Elodie ROUX, Zahir HAMDAD et Rosia MOKRANI

Avril 2017

Allan MIMOUN et Latifa ZAOUG

Mai 2017

Cem GURESCIOGLU et Jeannette KESEROGU, Marie-Claire LEGROS et Muriel TOULY, Jean-Pierre DIMOV et Paulette GUILLEMAU, Vasitharan VELLATHAMBY et Kalaimathy SELLATHURAI, Bilal LARAB et Hanane MAHMOUD, Akram ELJ et Rahma AYARI, Reda ABDELRAZEK et Fatima ZOUITINE

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

Février 2017

Vartoui MALIKIAN veuve KABALAK, Sana ULLAH, Annick LERAYER épouse COURNUT

Mars 2017

Monique VIVÉS veuve WILAND, Mohand BENZERZOUR, Patrick BAUDLOT, Maurice FLEUR, Marguerite SIGÉ veuve CHAUVIN, Joseph PIDHAJNY, Pierre MERLIN, Serge THUILLIER, Céciliéla MARTIN-CUESTA veuve GOSSIN, Renée PAQUIS veuve BONETTI, Gérard LE GALL, Fernand ENGSTER, Jacqueline DRUJON épouse METIVIER,

Avril 2017

Claude AVENEL, Robert GALLE, Germaine LANNOY veuve LEPÈRE, Huguette CHÉVRIER veuve DUMONT, Denise WESTERDYK épouse RAMOS, Michel BRODA, Agnès GAULIS, Khawa BENYAMEEN veuve YAQOUB, Odette ESSLINGER veuve RAOUL, Serge BALLIN, Annie BAVOUZET épouse VAN LAAR,

Mai 2017

Robert BRIS, Odette BERTRAND épouse BINCE

Toutes nos condoléances aux familles.



FEU D'ARTIFICE

JEUDI 13 JUILLET - 23 HEURES

ESPLANADE ESPACE CHARLES AZNAVOUR

RENSEIGNEMENTS 01 34 45 97 19